



Membre d'honneur
le Dalai-Lama

Paris, le 26 mars 2018

Monsieur Philippe Court
Préfet de l'Ardèche
Préfecture de l'Ardèche
Rue Pierre Filliat
B.P. 721
07007 Privas cedex

Monsieur le Préfet,

Les mesures d'abattage prises à l'encontre de 4 daims dans votre département soulèvent une vive et légitime émotion... **Qu'ont-ils fait pour mériter la peine de mort ?**

Parmi ses nombreuses actions quotidiennes, ma Fondation organise des opérations de capture et d'accueil de daims menacés d'abattage. Nous avons ainsi sauvé plus de 200 daims ces dernières années, y compris dans votre département.

C'est pourquoi, Monsieur le Préfet, **je vous demande d'intervenir personnellement afin de gracier ces animaux innocents** et d'établir, avec mon équipe, une coopération pour rassembler ces cervidés sur un site qui permettra leur sauvetage.

L'abattage n'est jamais une solution, jamais, c'est la facilité et une forme de lâcheté !

Dans ce monde de violence nous avons besoin d'humanité, de compassion, je compte donc sur votre intervention et vous assure, Monsieur le Préfet, de toute ma considération.

Brigitte Bardot
Présidente

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

ffb@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr